

Monsieur Vianney Elziere Directeur de projet Ligne 18 du Grand Paris Express 2 Mail de la Petite Espagne 93210 SAINT DENIS	Monsieur Francois de Mazières Maire de Versailles et Président de Versailles Grand Parc 2 Avenue de Paris 78000 VERSAILLES
---	---

Versailles, le 25 novembre 2024

Objet : demande de création d'un comité de suivi L18 Versailles

Monsieur le Directeur de projet Ligne 18,
Monsieur le Maire de Versailles,
Monsieur le Président de Versailles Grand Parc

La séance publique organisée à Versailles par la Société des Grands Projets et la Ville le vendredi 15 novembre 2024 dernier a permis de retenir, sur demande des présents et avec l'approbation de la SGP, le principe d'une instance de concertation assurant l'interface entre les différentes parties prenantes locales concernées par la ligne 18 (riverains et usagers, municipalité, Versailles Grand Parc, et Société des Grands Projets).

En effet, actuellement il n'existe à Versailles ni Comité de quartier de gare, ni Comité de Pôle, tels que prévus dans les instances de gouvernance et participation de la SGP (voir en rappel l'annexe page 126 du Rapport de la Cour des comptes no S 2024-0234 du 17 janvier 2024).

Et les réunions en conseils de quartier ou en séances publiques ne portent que sur des aspects locaux ou partiels et non pas sur une vision concrète et d'ensemble : elles ne peuvent remplacer des réunions régulières d'un comité de suivi associant les principales parties prenantes, la SGP et les Collectivités .

De nombreuses associations représentant un grand nombre de citoyens s'intéressent activement au projet depuis l'origine et ont participé largement aux enquêtes et séances d'information. Aujourd'hui elles sont co-signataires de cette initiative partagée lors de la séance du 15 novembre. Elles demandent donc la création dès maintenant de ce Comité de suivi, permettant d'assurer la liaison et l'information régulières sur le projet déjà entamé dans la zone de Versailles et ce jusqu'à la mise en service complète du projet.

L'objectif de cette concertation est que les projets aboutissent à des pôles qui tiennent compte des contraintes et besoins de l'ensemble de leurs usagers, fournisseurs et opérateurs tout en respectant les engagements et les critères environnementaux auxquels ils doivent se conformer.

L'expérience récente menée pour le Pôle d'Echanges Multimodal de la gare des Chantiers a démontré l'intérêt et l'efficacité d'un tel dispositif, mais aussi les oublis et écueils à éviter.

Espérant une collaboration fructueuse au service de nos concitoyens, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur de projet Ligne 18, Monsieur le maire de Versailles et président de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, l'expression de notre respectueuse considération,

« ont signé »

MM C. Ducarouge pour SAVE, J.Merle pour Vivre Versailles Chantiers, T.Lescuyer-Chavasse pour l'Association des Riverains de l'Avenue de Paris, X. Fernier pour le SDIP Porchefontaine, A.Fastré pour Apach Buc, E.Harlé pour VeloVGP, A.Boisroux-Jay pour Versailles Environnement Initiative-, P.Domergue pour Essor de Versailles

Réponse à adresser à MM C. Ducarouge(SAVE) 33 rue J de la Bruyère 78000 VERSAILLES courriel : claudio.ducarouge@wanadoo.fr
J.Merle (VVC): Association Vivre Versailles Chantiers, 45 avenue de Sceaux. Courriel: president@save-versailles-chantiers.fr

Copies M le Préfet des Yvelines, M le Directeur de Versailles Grand Parc, Service communication de la SGP ligne 18